



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement

Question écrite n° 62836

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre de la defense sur les inquietudes exprimees par le personnel de feu l'ecole militaire preparatoire du Tampon (fermee definitivement en juillet 1992) quant a son reclassement. Suite aux assurances reiterees donnees aux personnes concernees d'une reintegration au sein de l'education nationale, il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend prendre, afin d'honorer ses promesses, d'une part, et d'apporter les apaisements necessaires, d'autre part.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la defense confirme a l'honorable parlementaire les engagements pris par le Gouvernement lorsque a ete decide le transfert a l'education nationale de l'Ecole militaire preparatoire (EMPR) du Tampon : chacun des personnels civils employes par l'association gestionnaire de l'EMPR se verra proposer un reclassement. A cet effet, une cellule a ete specialement mise en place aupres du sous-prefet de Saint-Pierre. Dans les semaines qui viennent, des propositions concretes seront formulees a ces personnels de sorte que, sans solution de continuite, leur avenir professionnel soit assure au-dela du 31 decembre 1992, terme de leur contrat de travail au sein de l'association reunionnaise pour la preparation aux carrieres militaires.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62836

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4771